

RCS : ST DENIS DE LA REUNION

Code greffe : 9741

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST DENIS DE LA REUNION atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00338

Numéro SIREN : 539 900 449

Nom ou dénomination : 222 ARCHITECTES

Ce dépôt a été enregistré le 29/08/2023 sous le numéro de dépôt B2023/006374


Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	750	104	646	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	32 952	23 321	9 631	13 910
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 400		1 400	1 400
ACTIF IMMOBILISÉ	35 102	23 425	11 677	15 310
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de - De biens production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	339		339	339
Créances				
Clients et comptes rattachés	659 763	40 534	619 229	498 681
Autres	8 445		8 445	271
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	116 110		116 110	200 678
Charges constatées d'avance	500		500	89
ACTIF CIRCULANT	785 157	40 534	744 623	700 058
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	820 258	63 958	756 300	715 368

 Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2022	Du 01/01/2021
	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 7 500	7 500	7 500
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
- Légale	750	750
Réserves :		
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres		
Report à nouveau	131 062	102 297
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	17 748	28 766
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	157 060	139 312
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Au près des établissements de crédit	161 013	175 438
- Financières diverses	269 300	219 300
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		868
- Fournisseurs et comptes rattachés	1 955	10 426
Dettes :		
- Fiscales et sociales	166 892	170 025
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	80	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES	599 240	576 056
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	756 300	715 368

222 ARCHITECTES

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 500 euros
Siège Social : 123 RTE DE L EPERON, IMMEUBLE ZE BUREAU LOC.7 ST GILLES LES HAUTS, 97435
SAINT-PAUL
539 900 449 R.C.S SAINT DENIS DE LA RÉUNION

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022 VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIIN 2023

RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale constate que le résultat net de l'exercice est constitué par un bénéfice de 17 748 euros.

L'Assemblée Générale décide l'affectation suivante :

- Au compte report à nouveau : 17 748 euros portant ainsi ce compte à un total de 148 810 euros.

La loi demande de rappeler le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Les sommes distribuées au titre des 3 derniers exercices sont les suivantes :

Date de clôture	Distributions éligibles à l'abattement (*)	Taux de l'abattement	Revenus distribués non éligibles à l'abattement
31 décembre 2021	néant	40 %	néant
31 décembre 2020	néant	40 %	néant
31 décembre 2019	néant	40 %	néant

(*) Dividende éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158. 3 du CGI.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la société HL EXPERTISE.RE, 4 RUE JULES THIREL, BAT B BUREAU 13, 97460 SAINT-PAUL, dont le formaliste est Monsieur christophe FLOUR-BOURIL, afin d'effectuer auprès du Tribunal de Commerce de SAINT DENIS DE LA RÉUNION les formalités à réaliser en exécution des résolutions votées lors de l'assemblée générale en date du 30 juin 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme à l'original

La Gérance

Signé électroniquement le 19/07/2023 par
David GOUARDÈRES

Signed with


